# Checklist prévention COVID 19

 Entreprise(s) :

 Adresse :

La COVID19 constitue un risque professionnel sur le lieu de travail contre lequel l'employeur doit protéger ses employés. Ce risque, comme tous les autres risques, doit être évalué en collaboration avec le service de prévention interne ou externe compétent.

La liste de contrôle ci-dessous est une liste d'autocontrôle basée sur [les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé](https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/getting-workplace-ready-for-covid-19.pdf?sfvrsn=359a81e7_6), [les directives du Conseil national de sécurité](https://www.info-coronavirus.be/fr/) et [les principes de la Loi et du Codex sur le bien-être au travail](https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail). La formulation des différents points doit se faire sur base de ces lignes directrices.

## Enquête administrative

### Information et formation

* + Les externes et les collègues sont-ils accueillis comme il faut (sans se serrer la main, en gardant automatiquement une distance).
	❒ Oui ❒ Non
	+ Dispose-t-on de conseils du service externe de prévention ?
	❒ Oui ❒ Non
	+ Les travailleurs ont-ils pu suivre une formation dans ce cadre ?

❒ Oui ❒ Non

* + Les travailleurs sont-ils informés des moyens de propagation de la maladie (gouttelettes via la toux, éternuement, mais aussi via les surfaces) ?
	❒ Oui ❒ Non
	+ Y a-t-il un programme de nettoyage avec une attention particulière pour les surfaces, clinches, téléphones, poignets, imprimantes (tout ce qui peut être touché) ?

❒ Oui ❒ Non

* Des dispositions ont-elles été prises pour désinfecter le lieu de travail lorsqu'un employé quitte le lieu de travail en raison de maladie ?
❒ Oui ❒ Non

### Travailler avec tiers

* Les tiers sont-ils informés des mesures prises ?
❒ Oui ❒ Non

### Contrôle des travailleurs

* Les travailleurs ayant une toux légère sont-ils renvoyés chez eux ?
❒ Oui ❒ Non
* Les travailleurs ayant une augmentation limitée de la température corporelle (au moins >= 37,3 °C) sont-ils renvoyés vers le médecin traitant (via téléphone) ?

❒ Oui ❒ Non

* Existent-t-ils des affichages ?

❒ Oui ❒ Non

* Le télétravail est-il maximisé ?

❒ Oui ❒ Non

## Enquête sur le lieu du travail

### Commodités sociales

* Y a-t-il possibilité de se laver les mains ?
❒ Oui ❒ Non
* Y a-t-il du papier prévu pour s’essuyer les mains ?
❒ Oui ❒ Non
* Y a-t-il des instructions expliquant comment se laver correctement les mains ?
❒ Oui ❒ Non
* Les distances sociales sanitaires recommandées sont-elles organisées ?

❒ Oui ❒ Non

* Y a-t-il des mesures prises dans les réfectoires afin de distancer les personnes (1,5m à 2 m entre chaque travailleur, ne pas s’installer les uns en face des autres) ?

❒ Oui ❒ Non

### Poste de travail

* Y a-t-il suffisamment de distance entre les personnes (> 1,5m) ?
❒ Oui ❒ Non
* Les locaux sont-ils suffisamment ventilés/aérés ?

❒ Oui ❒ Non

* Des mesures ont-elles été prises pour éviter la contamination par les matériaux (nettoyage des pièces et équipements de travail utilisés par plusieurs salariés) ?

 ❒ Oui ❒ Non

### Ascenseurs

* Les ascenseurs sont-ils mis hors service ou existe-t-il un affichage pour limiter l’utilisation de ceux-ci (raison : dans un ascenseur les distances sociales sanitaires ne peuvent pas être respectées)?

  Oui  Non

### Salles de réunion

* Les réunions non essentielles ont-elles été annulées ?

 Oui  Non

* Les réunions essentielles sont-elles limitées dans le temps ?

 Oui  Non

* Le nombre de participants est-il limité ?

 Oui  Non

* Après la réunion, l’espace est-il nettoyé et aéré ?

 Oui  Non

### Véhicules

* + Les véhicules avec changement de chauffeurs sont-ils nettoyés et désinfectés ?

 Oui  Non